

**ANNEXE PÉDAGOGIQUE de la CONVENTION de partenariat
année universitaire 2024 / 2025**

Entre,

L'EPCSCP, ci-après dénommé l'Université de Caen Normandie
Domicilié Esplanade de la Paix, CS14032, 1432 Caen

Représenté par le président d'université, Monsieur Lamri Adoui

Et,

Le Lycée, ci-après dénommé **Lycée Charles de Gaulle**
Domicilié 39 rue d'Hastings, 14000 Caen
Représenté par sa proviseure, Madame Lucile Fortier,

Inscription en L1

Un étudiant inscrit en CPGE au **Lycée Charles de Gaulle** doit s'inscrire dans une des mentions de licence suivantes :

| 1 ^{ère} année CPGE | Licence : |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Classe préparatoire ECG Mathématiques approfondies - ESH | <ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - Langues étrangères appliquées. (Parcours : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien). Le parcours choisi doit correspondre aux enseignements de langues suivis en CPGE. - Economie - Administration publique - Histoire - Mathématiques - Sociologie |

Inscription en L2

Un étudiant de 1^{ère} année de CPGE du **Lycée Charles de Gaulle**, autorisé à s'inscrire en 2^e année de CPGE, c'est-à-dire possédant 60 crédits, est également autorisé à s'inscrire en 2^e année de licence à l'Université de Caen Normandie, selon le tableau suivant :

| 1 ^{ère} année CPGE validée | 2 ^{ème} année de CPGE choisie | Autorisation à s'inscrire en licence 2 ^e année |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Classe préparatoire ECG Mathématiques approfondies - ESH | | <ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - Langues étrangères appliquées. (Parcours : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien). Le parcours choisi doit correspondre aux enseignements de langues suivis en CPGE. - Economie - Administration publique - Histoire parcours sciences sociales ou sciences politiques - Mathématiques - Sociologie |

Inscription en L3

UNICAEN :

1) L'inscription en L3 est subordonnée à une validation d'études préalable par la commission pédagogique de la composante concernée.

NB : Si la validation d'études n'est pas accordée, l'élève pourra se réinscrire en L2 et solliciter, auprès de la composante concernée, la validation d'UE de 2ème année en fonction de son parcours antérieur.

Toutefois, et à la condition que l'élève ait validé 120 ECTS en CPGE, l'inscription en L3 est de plein droit permise en cas d'admissibilité à l'une des écoles de la conférence des grandes écoles. L'élève doit alors s'inscrire dans la même mention et, le cas échéant, dans le même parcours qu'en L2 (sauf cas particulier d'un étudiant CUBE ayant changé de spécialité de CPGE ; ce dernier aura alors la possibilité de s'inscrire dans une autre mention proposée dans le cadre de la convention).

Dans tous les cas, l'inscription en L3 Mathématiques reste soumise à une validation d'étude.

2) L'inscription est également de plein droit permise, en L3 de Langues Etrangères Appliquées (dans le même parcours qu'en L2) et en L3 d'Administration publique, à l'étudiant ayant validé 120 ECTS en CPGE, sur proposition du conseil de classe de 2ème année de CPGE économique et commerciale.

Etudiants CUBE :

En raison de la réforme de l'accès aux diplômes nationaux de master, qui permet dorénavant aux établissements de fixer des capacités d'accueil dans les mentions de master et de subordonner l'admission en première année à une procédure de sélection des candidats, les étudiants « cubes » inscrits en troisième année de licence en application de l'article premier de la présente convention et souhaitant intégrer une première année de master à l'Université de Caen Normandie devront candidater sur l'application Mon Master de l'établissement, suivant les mêmes modalités et à l'instar de tous les autres candidats, inscrits ou non dans l'établissement, titulaires d'une licence ou demandant à être admis sur validation.

La réponse favorable donnée à l'étudiant de CPGE emportera validation d'études, sans que cette dernière lui confère le diplôme ou le grade de licence.

Fait à Caen
en 2 exemplaires originaux, le ... 25/06/2024

Le président de l'Université de Caen Normandie,

La proviseure du lycée,

